

Le 29 avril 2020

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,

Suite aux annonces du premier ministre, aux mesures préconisées par l'éducation nationale et les autorités de santé, en particulier dans les départements à risque comme le Val d'Oise, nous avons travaillé à la mise en place d'une organisation quant à une éventuelle reprise de la classe en présentiel. Nous tenons à vous faire part de nos conclusions suite à nos réflexions préparatoires à la réouverture de l'école.

Tout d'abord notre école se situe dans un département 'rouge' à taux de mortalité exceptionnel (comme indiqué par le directeur de la santé). Comme demandé par le gouvernement les mesures sanitaires doivent donc être prises en conséquence.

Les consignes que nous avons reçues nous demandent *d'assurer un cadre sanitaire et une protection optimale, de respecter des règles sanitaires et de distanciation sociale* :

- Si des consignes ont été données dans le plan territorial, aucune formation professionnelle quant aux conditions sanitaires n'est prévue : passée la communication, nous ne pouvons donc pas savoir si ce que nous faisons est correct ou pas.
- *Réorganiser la disposition des tables pour que les places assises soient espacées de plus d'1 mètre*
 - ➔ Aujourd'hui la taille des classes ainsi que l'aménagement ne nous permettent pas de mettre 15 places assises toutes espacées d'un mètre. Il n'y a pas de place suffisante non plus dans l'école pour mettre les 15 autres élèves en respectant ces mesures.
- *Prévoir des règles de circulation : sens uniques de circulation dans les couloirs, escaliers dédiés à la montée, à la descente, si l'architecture de l'école le permet, afin d'éviter les croisements de classe*
 - ➔ L'architecture de l'école ne permet ni l'un ni l'autre et les couloirs sont trop étroits pour se pouvoir se croiser avec 1m de distance. (2 escaliers pour 7 classes (sur 11) présentes à l'étage)
- *Récréation : Donner des jeux individuels pour éviter les interactions entre élèves*
 - ➔ Nous n'avons pas de jeux individuels
- *Organiser plusieurs lieux d'entrées/sorties*
 - ➔ Il n'y a qu'une seule porte à l'école, ce n'est donc pas possible
- *Réception du matériel et produits d'hygiène sanitaire (masques, savon, gel, thermomètre digital...)*
 - ➔ Nous n'avons aucun de ces matériels, aucune garantie de la mairie de nous les fournir. De plus le port d'un masque grand public face à un public non masqué (comme en classe) nous expose à un risque de 70% de contagion (dixit les autorités sanitaires). Autrement dit

nous protégeons les élèves mais pas les personnels. Le seul moyen de nous protéger est de nous fournir des masques FFP2 (3/jour/personne), gants jetables et gel hydroalcoolique.

➔ La quantité de toilettes et donc de lavabos dans l'école (8) est insuffisante pour permettre aux élèves et personnels de se laver les mains régulièrement comme préconisé. De plus l'équipement en sècheurs de type 'dyson' qui est connu pour projeter beaucoup de gouttelettes dans l'atmosphère est incompatible de ces préconisations.

- *Désinfection quotidienne des locaux*

➔ Nous avons déjà remonté par le passé de nombreux problèmes de nettoyage de l'école (inefficacité). Nous n'avons aucune information sur la périodicité et la qualité du nettoyage de nos locaux. De plus les dernières informations demandant aux élèves de déjeuner dans les classes nécessitent un nettoyage supplémentaire qui n'est pas prévu. De plus nettoyage ne signifie pas désinfection.

➔ Ne pouvant ouvrir les fenêtres de salles du bas en toute sécurité (déjà remonté à la mairie en conseil d'école), nous ne serons pas en mesure d'effectuer l'aération des salles recommandée.

- *Prendre en compte l'état sanitaire des personnels (personnels fragile et/ou profils à risque au sein de la famille proche)*

➔ Tous les personnels ne pourront donc pas reprendre en présentiel. Nous n'avons pas les capacités (espace) pour accepter les élèves de ces personnels dans les autres classes.

- *Mettre en place les fléchages, affichages.*

➔ Nous n'avons simplement pas le matériel pour le faire et aucune action de la mairie prévue.

Il est de plus demandé d'assurer un temps plein présentiel en même temps que le suivi des élèves en distanciel. C'est humainement impossible pour les enseignants. Un temps plein présentiel n'amènera donc qu'à sacrifier les élèves en distanciel, alors que nous avons maintenant une organisation efficace permettant de travailler avec eux à distance.

En conclusion, monsieur l'Inspecteur, nous ne sommes pas en mesure d'appliquer dans notre établissement les consignes sanitaires demandées. Au vu de la situation du département, c'est un risque inacceptable, non seulement pour les personnels mais aussi pour les enfants.

En particulier, aucun plan sur les moyens matériels et humain qui seront mis en place n'a été fourni par la mairie.

Nous considérons donc que continuer l'enseignement à distance jusqu'à ce que les conditions soient réunies est la meilleure solution non seulement pour la sécurité sanitaire, mais aussi la qualité de notre enseignement à nos élèves et vous demandons donc de valider ce choix.

L'équipe enseignante de l'école Louis Roussel à Beaumont sur Oise